Université Grenoble Alpes

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e des affaires juridiques, ouvert au titre de l'affectataire UNIV GRENOBLE ALPES, session 2026

Le président de l'Université Grenoble Alpes,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e des affaires juridiques, ouvert au titre de l'affectataire UNIV GRENOBLE ALPES, au titre de l'année 2026 :

Madame FAIVRE Catherine, ingénieure d'études hors classe, présidente, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.
Monsieur CONTET-LAMBRY Fabien, attaché d'administration de l'etat, expert, Université Lyon 1, Lyon.
Monsieur VIZZUTTI Sylvain, attaché principal d'administration de l'etat, Université Grenoble Alpes, Gières.
Madame CORNU Cécile, ingénieure d'études de classe normale, suppléante, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Fait à Grenoble, le 1er octobre 2026.

Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale Déléguée
aux Ressources Humaines
Marion LAFORET